

## Compte-rendu du Club Métiers Déconstruction

Déchets du secteur BTP

Mardi 23 mars 2021

En visioconférence

Sous la co-présidence de Cyrille BLARD (SNCF) & Luc ARDELLIER (EDF)

Animé par Clotilde CHAMPETIER (ORÉE)

### Liste des participants – Support de présentation

## 1. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION/RAPPEL DES OBJECTIFS DU GT/CM

Ce Club est né du besoin de plusieurs acteurs, notamment SNCF Réseau et EDF, de démontrer l'intérêt économique et environnemental de la déconstruction par rapport à la démolition. Chaque année se tient une réunion « donneurs d'ordres » afin de recadrer les orientations du Club Métiers. 3 séances réunissent par la suite l'ensemble des acteurs de la filière autour de 3 Clubs Métiers réunissant l'ensemble des acteurs concernés par la déconstruction.

Les Clubs Métiers ont pour vocation de permettre à leurs membres :

- d'être informés des évolutions réglementaires et des avancées technologiques dans le domaine du recyclage et/ou de la valorisation,
- de présenter et d'échanger sur les problématiques de recyclage/valorisation,
- de présenter les solutions économiquement viables mises en place au sein d'entreprises,
- de se regrouper pour développer de nouveaux projets, adaptés aux besoins identifiés.

*La participation aux Clubs Métiers est assujettie à la signature d'une charte qui garantit la confidentialité et la participation active des membres afin de maintenir la dynamique constructive des échanges.*

## 2. ATELIERS DE CO-DÉVELOPPEMENT

Quatre ateliers de co-développement ont été mené lors de la séance. Les participants ont été répartis en sous-groupe, chacun visant à travailler autour d'une problématique. Dans chaque groupe, la séance s'est déroulée de la sorte, selon un jeu de rôle entre un client exposant sa problématique et les consultants proposant des solutions :

- Phase 1 : La demande

Le client expose sa problématique, les consultants posent des questions pour préciser la compréhension du sujet et le client reformule, si besoin, sa demande (c'est le « contrat ») ;

- Phase 2 : La consultation  
Cette phase correspond à un temps d'idéation. Les consultants partagent leurs idées, réflexions, suggestions et expériences pour aider le client et tenter de répondre à son besoin ;
- Phase 3 : La synthèse  
Le client sélectionne ce qu'il retient et formule, avec le support des consultants, un « plan d'action » à court terme. Les participants échangent ensuite sur les apprentissages que leur a apporté l'atelier.

## Thématique 1 : Structurer une démarche d'économie circulaire dans les chantiers

Client : Nathalie JAROSZ, Bénédicte REYNAERT (RATP)

Enoncé du contrat : Compte tenu du large périmètre de la RATP, de l'hétérogénéité des acteurs et de la diversité des chantiers, comment structurer une démarche d'économie circulaire dans les chantiers et lui donner de l'ampleur (la politique des petits pas existant déjà) ?

### Enjeux identifiés autour de la problématique :

- Le périmètre d'action de la RATP est très large (acteurs, typologies de chantiers, métiers), on constate un manque de transversalité et donc de structuration de la mise en place de l'économie circulaire sur les chantiers. Il est pour le moment difficile de se faire une idée de l'exhaustivité des chantiers (identification des filières), des quantités de déchets (recensement de la ressource), des possibilités de réemploi, de la traçabilité ;
- La pression des obligations réglementaires est croissante ;
- Le niveau d'implication des acteurs varie énormément selon les structures, entreprises et corps de métiers, ce qui conduit à une grande diversité dans l'aboutissement des démarches d'économie circulaire sur les chantiers ;
- Ces démarches se doivent d'être les plus complètes possible (allant de l'écoconception à la valorisation des déchets ultimes).

### Pistes de solutions proposées pour y répondre :

- Identifier, en amont, les enjeux prioritaires sur lesquels la RATP souhaite se positionner (par exemple, le réemploi, les chantiers générateurs des plus gros volumes, les matières revendables ou encore les aspects ESS associés) ;
- Identifier quelques chantiers exemplaires (par typologie de chantier) sur lesquels se focaliser dans un premier temps, avant d'essaimer et de répliquer la démarche ;
- Identifier, en amont du chantier, des interlocuteurs par chantier : un opérationnel et un sponsor « Responsable hiérarchique » ;
- Communiquer autour du chantier a pu être identifié comme un excellent relais pour mobiliser les parties prenantes. La communication doit notamment s'axer sur les notions de diminution des coûts (grâce à la revente et au réemploi) du chantier en sus de la préservation de la planète.
- Créer, par la suite, une base de données mutualisée recensant l'ensemble des chantiers en cours dans la structure. Ceci pourrait permettre d'accroître la visibilité transversale et d'homogénéiser les démarches en faveur de l'économie circulaire.

## Thématique 2 : Susciter l'engagement autour des métiers de la déconstruction

Client : Elodie MACE, Laëtitia BELAUBE (ARTELIA)

Enoncé du contrat : Quel est le rôle de la maîtrise d'ouvrage dans l'initiation d'une démarche d'économie circulaire et son suivi ? Comment faire adhérer les entreprises ? Et comment celles-ci doivent évoluer et se structurer ?

Enjeux identifiés autour de la problématique :

- On remarque des niveaux de maturité et d'implication très différents selon les entreprises, les corps de métiers, etc... ;
- Il est indispensable de susciter l'engagement à tous les niveaux de la chaîne de valeur (MOA, MOE, fabricants de matériaux, bureaux d'études etc...) – l'engagement de la MOA est un prérequis clé ;
- Les avantages économiques de l'appel au réemploi ne sont pas suffisamment mis en avant : il est souvent perçu comme un simple surcoût ;
- Les démarches à adopter manquent souvent de précision et sont trop généralistes : les diagnostics sont souvent exhaustifs en termes de matériaux identifiés mais manquent de concret dans les prescriptions.

Pistes de solutions proposées pour y répondre :

- Contractualiser des sessions de formation des entreprises au lancement des chantiers de curage et continuer à en proposer au fil de l'eau (avec des formations continues) ;
- Pousser le travail sur les filières pour inciter à la création de valeur notamment en faisant évoluer les diagnostics ressources afin de mieux évaluer les impacts économiques en amont de la consultation des entreprises. L'analyse des avantages financiers permettrait ainsi de sensibiliser davantage les clients au réemploi ;
- Interroger les entreprises, au moment de leur sélection sur ce qu'elles peuvent proposer en plus du diagnostic ressources, sur leur capacité à mener les opérations par exemple ;
- Définir des objectifs précis, aussi bien en termes de moyens que de résultats afin de mieux cadrer la démarche.
- Penser le diagnostic pour que chacun s'y retrouve (MOA, MOE, etc...) et surtout le penser de manière ciblée, en proposant des solutions concrètes de filières et débouchés pour susciter l'adhésion – un bon diagnostic en phase d'étude est la clé de la réussite en phase chantier.

## Thématique 3 : En se basant sur l'exemple du nucléaire, identifier et mettre en place les compétences utiles en déconstruction

Client : Luc ARDELLIER (Cycle Life Digital Solutions – Groupe EDF)

Enoncé du contrat : Y a-t-il des besoins spécifiques en compétences dans le domaine de la déconstruction (formation, qualification) ? Si oui, quels sont-ils et comment y répondre ?

Enjeux identifiés autour de la problématique :

- Des initiatives émergent mais rien n'a encore été consolidé et formaté rigoureusement ;
- Il n'est pas toujours évident de savoir où aller chercher les acteurs qualifiés ;
- Les donneurs d'ordres ne sont pas toujours sensibilisés aux intérêts et enjeux d'une déconstruction sélective. Or, cela pourrait profiter à la mise en place de compétences utiles dans le secteur ;

Pistes de solutions proposées pour y répondre :

- Commencer par identifier la liste de compétences à mettre en œuvre pour valoriser un projet de déconstruction. Cette identification pourrait également permettre de repérer des manques en amont dans les étapes de construction, les compétences ne concernant pas uniquement les étapes de fin de vie du bâtiment/de l'infrastructure ;
- Développer une compétence type « scénariste », au-delà des compétences spécifiques, pour animer et diriger le projet de déconstruction dans sa globalité ;
- Mobiliser les établissements scolaires et organismes de formation (visites de chantier, options « économie circulaire » ou, plus spécifiquement, « déconstruction ») ;
- Concevoir un système de qualification « valoriste » ou « déconstructeur valorisateur » pour attester des compétences ;
- Communiquer, en plus des compétences, un état d'esprit pro-réemploi et pro-recyclage (notamment auprès des donneurs d'ordres qui doivent pouvoir être conseillés par des acteurs compétents) ;
- Faire un parallèle avec la transformation de la déconstruction dans le secteur du nucléaire pour identifier les étapes qui doivent être adaptées de manière prioritaire pour la déconstruction de manière générale. Plusieurs étapes pour lesquelles des compétences spécifiques doivent être développées en priorité : le travail des architectes et des éco-concepteurs en amont, l'accompagnement des donneurs d'ordres, le curage, la dépose spécifique de certains matériaux. Dans le fond, toutes les étapes de la chaîne de valeur sont concernées ;
- Proposer un cadre pour la circularité du bâti (via système d'amélioration continue, ISO, ...).

**Thématique 4 : Faire correspondre plannings de construction et de déconstruction**

Client : Cyrille BLARD (SNCF Réseau)

Enoncé du contrat : Comment peut-on sécuriser des matières d'un chantier A (cédant) à un chantier B (prenant), le second ayant besoin de ces matières pour réaliser ses opérations ?

Enjeux identifiés autour de la problématique :

- Il faut pouvoir sécuriser la partie planification en termes de quantité et de qualité des matières pour sécuriser l'approvisionnement d'un chantier qui fait appel au réemploi ;
- Les temps de stockage sur les chantiers de dépose sont souvent très courts, il faut alors travailler en flux tendu ce qui est quasiment impossible ;
- Les MOA et MOE ne sont pas forcément les mêmes entre le projet prenant et le projet cédant ;
- Il est nécessaire de pouvoir mettre en relation les chantiers prenants et cédants, d'améliorer la visibilité de chacun.

### Pistes de solutions proposées pour y répondre :

- Avoir une plateforme tampon ou de massification (ne pas faire du flux tendu) pour sécuriser le volume, la planification, la qualité (contrôles qualité de la matière) tout en tenant compte des impacts économiques (ruptures de charges) que cela implique. Cela pourrait se mettre en place via la collaboration des maîtres d'ouvrage qui organiseraient un maillage de plateformes tampons sur le territoire ;
- Développer un modèle économique soutenable pour ces plateformes tampons qui rajoutent de la valeur au produit qui peut dépasser le prix du neuf ;
- Pour la sécurisation de la qualité des matériaux, passer par la mise place de plateformes de remanufacturing qui assureraient une remise à neuf certifiée (afin de rassurer les chantiers prenants) ;
- Se pencher sur l'opportunité des plateformes numériques (mise en relation des acteurs cédants et prenants du monde du BTP, mise à disposition d'un mapping du type et de la quantité de ressources sur les chantiers pour plus de visibilité). Une question reste tout de même en suspens : Est-ce viable sans subventions ? ;

## 3. PRÉSENTATIONS

### Présentation du « Guide de déconstruction sélective »

Luc ARDELLIER, Directeur Général, Cyclelife Digital Solutions (Groupe EDF)

Camille GOLHEN, Ingénierie Recherche et Expertise, CSTB

### Contexte et présentation du projet

En 2018, ORÉE a publié le guide « Comment mieux déconstruire et valoriser les déchets du BTP ? » afin d'orienter les acteurs de la déconstruction vers une démarche plus raisonnée. ORÉE souhaite poursuivre ces travaux, en proposant une approche plus pratique et méthodologique facilitant la déconstruction sélective.

Force est de constater que le cadre réglementaire du secteur BTP se précise et les exigences se renforcent non seulement autour de la valorisation de la matière constitutive des bâtiments existants (loi AGEC<sup>1</sup>) mais également en ce qui concerne l'écoconception (RE 2020<sup>2</sup>, filière REP associée, loi ELAN<sup>3</sup>). Il est donc nécessaire de faire évoluer les pratiques, en passant d'une logique de démolition à une logique de déconstruction sélective dont l'objectif principal est de maximiser la valorisation des produits, matériaux et équipements des bâtiments existants. Les enjeux concernent essentiellement le réemploi (in situ et sur d'autres sites), le recyclage des matériaux et les liens entre les différents acteurs du secteur.

---

<sup>1</sup> Loi AGEC : la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire. Elle a notamment lancé la réforme du diagnostic déchets du bâtiment qui devient un diagnostic "produits, matériaux et déchets" pour les projets significatifs et vise à améliorer la traçabilité des déchets de chantiers de démolition.

<sup>2</sup> RE 2020 : la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs s'appliquera aux nouvelles constructions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle a de fortes ambitions sur son volet environnemental (diminution de l'impact carbone des bâtiments et amélioration de leur efficacité énergétique) mais doit aussi permettre d'assurer aux citoyens que leurs logements seront adaptés aux conditions climatiques futures.

<sup>3</sup> Loi ELAN : la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. Elle a pour ambition de « construire plus de logements, simplifier les normes, protéger les plus fragiles et mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants ».

Plusieurs pistes de réflexion se dessinent pour accompagner les acteurs dans ces démarches :

- L'importance d'anticiper et de commencer à traiter le sujet de la valorisation des matériaux et équipements du bâtiment construit très en amont. Il est primordial de travailler ce sujet pendant toutes les phases du projet (avant, pendant, après les travaux).
- L'importance du travail sur les spécificités des rôles et des compétences des acteurs (MOA, MOE, diagnostiqueurs, entreprises)
- L'importance d'avoir une connaissance précise des PMD du site, de leur état, de leur quantité et de leur potentiel de valorisation en amont et de leur devenir en aval.
- La nécessité d'introduire des critères d'évaluation de l'atteinte des objectifs fixés pour les travaux (taux de valorisation, impact carbone, ...)

La courte introduction a été suivie d'un temps d'échanges en sous-groupe sur le fond et la forme de l'outil (problématiques, besoins, attentes, thématiques à aborder, formats). Pour la suite, un questionnaire sera envoyé aux participants.

#### 4. PROCHAINES RÉUNIONS

---

- **1 avril 2021 - 9h30-12h00 : Groupe de travail comptabilité intégrée sur la méthode SeMA**
- **12 avril 2021 - 10h00-12h00 : Matinale Avocats sur la loi économie circulaire et les matériaux issus de la déconstruction**
- **4 mai 2021 - 9h00-12h30 : Groupe de travail Reporting RSE**
- **1<sup>er</sup> juin 2021 - 14h00-17h30 : Groupe de travail Economie Circulaire**